



PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU PLAN DES SERVITUDES

Plan Local d'Urbanisme de Crétail:

approuvé par délibération du Conseil Municipal n°2004.7/2.015 du 04/10/2004, révisé par délibération du Conseil Municipal n°2007.2-2.053 du 26/03/2007, modifié par délibération du Conseil Municipal n° 2008-1-2.002 du 04/02/2008, mis à jour par arrêté du Maire n° 1295 du 26/03/2008, modifié par délibération du Conseil Municipal n° D2009.1-2.001 du 02/02/2009, modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2010.6-2.043 du 06/12/2010, modifié par délibérations du Conseil Municipal n°D2012.2-2.002, n°D2012.2-2.003 du 26/03/2012, modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2013.5-2.023 du 08/12/2013, révisé par délibération du Conseil Municipal n°D2013.5-2.024 du 08/12/2013, modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2014-9-2.043 du 09/12/2014 modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2015-4-2.021 du 29/06/2015 modifié par délibération du Conseil Territorial n° CT2017.4/061-1 du 21/06/2017 modifié par délibération du Conseil Territorial n° CT2017.4/061-2 du 21/06/2017 XXXXXXX



DESSINE PAR : Stéphanie Mazars - DGLUD ECH:1/5000

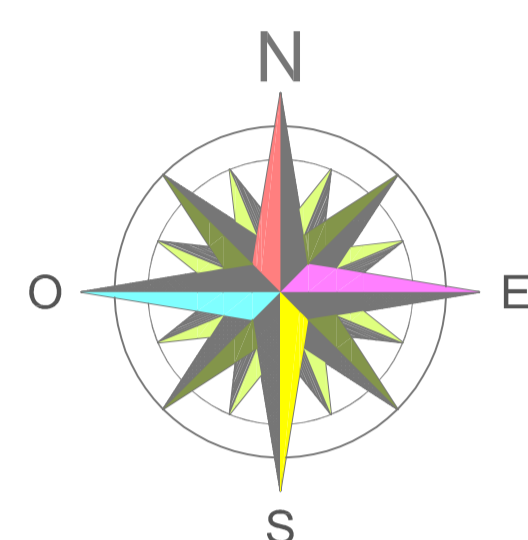
ALIGNEMENT

- ① Alignement LAFERRIERE
- ② Alignement CHERET
- ③ Alignement GABRIEL PERI
- ④ Alignement JOLY
- ⑤ Alignement JULIETTE SAVAR

- Servitude aéronautique de dégagement de l'aéroport d'Orly
- Canalisations de transport de gaz
- Couloir de ligne haute tension

IDENTIFICATION DES SERVITUDES

- voir plan 25434-d0c3
- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
- Emprise ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
- Monument historique classé ou inscrit
- Servitude radioélectrique (perturbation électromagnétique)
- site inscrit (Bras du Chapitre)
- Servitude de halage
- Servitude de marchepied




INFORMATIONS UTILES

- Servitude aéronautique de dégagement de l'héliportation du CHU (plan A.P. 01 PC 11/98 Ech. 1/5000)
- Servitude aéronautique de dégagement de l'héliportation du CHU (plan A.P. Dr. 9506.8 11/98 Ech. 1/500)

PORTER A CONNAISSANCE RELATIF A L'ETUDE DES RISQUES D'AFFAISSEMENT ET D'EFFONDREMENT DE TERRAIN LIES AUX ANCIENNES CARRIERES

- ZONES D'ALEAS :
- Aléa très fort
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible



ALFORTVILLE

CHOISY-LE-ROI

VALENTON

MAISONS-ALFORT

SAINT-MAUR-DES-FOSSES

BONNEUIL-SUR-MARNE

Lac de CRETEIL

station Villeneuve-Saint-Georges CTU r = 1500m

Eglise Colombier

Hôtel de Ville

La Marne